

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 —  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Nous avons publié hier, lisons-nous dans la France, une dépêche de Saint-Petersbourg annonçant que l'empereur de Russie, en vue d'atténuer les calamités de la guerre, avait fait proposer, par ses représentants à l'étranger, la suppression des balles explosibles dans les armées.

Nous lisons ce matin dans le Moniteur :

« L'Empereur Napoléon s'est empressé d'acquiescer à la proposition de la Russie, tendant à proscrire, dans les armées, l'usage des balles explosibles. »

D'autre part, un télégramme de Florence, en date de ce jour, porte ce qui suit :

« La Correspondance italienne annonce que le gouvernement italien a adhéré à l'invitation de la Russie relative à la proscription de l'usage des balles explosibles dans les armées. »

Nous ne doutons pas que tous les autres gouvernements d'Europe ne suivent cet exemple.

La Patrie explique, dans un article spécial, que la proposition de l'empereur de Russie ne pourra guère avoir qu'une portée morale, attendu qu'au point de vue militaire, la balle explosible, dont les effets sont si meurtriers, serait d'un usage plus difficile et moins avantageux que la balle ordinaire, et que, jusqu'ici, aucune nation civilisée n'avait eu l'idée de recourir à un pareil engin. Mais, portée réelle ou portée morale, l'initiative prise par

l'empereur Alexandre n'en est pas moins un honneur pour ce souverain, et il a pu s'assurer, par l'adhésion qu'il a immédiatement trouvée à Paris, que la Russie, tant qu'elle n'aura que de ces pensées généreuses, ne rencontrera aucun obstacle et ne soulèvera aucun antagonisme.

Au milieu de cette fièvre d'armements, au milieu de ces inventions formidables que le génie de la destruction perfectionne chaque jour, il s'est donc rencontré une arme, un engin, devant l'emploi duquel l'humanité des souverains et des peuples recule! Que de réflexions cette situation n'est-elle pas de nature à faire naître!

Eh quoi! les gouvernements vont s'entendre et signer une convention pour proscrire simultanément, parmi les nations civilisées, l'usage des balles explosibles, comme ils se sont entendus, il y a deux ou trois ans, par la convention de Genève, due à la noble initiative d'un citoyen de ce pays, M. Dunant, pour créer des ambulances internationales en faveur de tous les blessés; et ils n'iraient pas plus loin dans la voie ouverte par un tel accord?

Il est bon de chercher à adoucir les désastres de la guerre, mais ne vaudrait-il pas mieux encore prévenir ces désastres mêmes? Il est bon de ne pas multiplier les victimes et de ne pas les exposer à des atrocités inutiles, mais ne vaudrait-il pas mieux ne pas en faire? Est-ce qu'il ne serait pas digne de notre époque et des gouvernements européens de ne pas borner leur sollicitude aux effets de la guerre, mais d'en examiner aussi les causes et de les faire disparaître, s'il était possible?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que de tels vœux surgissent dans toutes les âmes élevées. Le bon sens et la raison ont leurs heures. Malheureusement les passions ont aussi les leurs, et dans l'impuissance où nous sommes de faire que tout le monde soit raisonnable et que l'harmonie règne toujours entre les peuples, nous devons nous féliciter chaque fois qu'une généreuse idée traverse l'esprit des chefs de gouvernement et se traduit en un progrès pour la civilisation et pour l'humanité.

## On lit dans le Constitutionnel :

Certaines feuilles, publiées à Luxembourg, se sont rendues depuis quelque temps les organes d'aspirations qui existeraient dans le grand-duché en faveur de l'annexion à la France. Ces démonstrations, qui ont provoqué les poursuites de l'autorité locale, sont de nature, non-seulement à inquiéter de nombreux intérêts, mais à avoir un retentissement regrettable et à répandre de l'incertitude sur une question dans laquelle il semble que toute équivoque doit être impossible.

Chacun sait, en effet, que la situation du grand-duché de Luxembourg a été réglée dans la conférence de Londres par l'acte du 11 mai 1867, auquel ont pris part les grandes puissances de l'Europe.

Aucun incident n'est survenu depuis lors, qui autorise à douter du ferme désir existant chez tous les cabinets de maintenir l'état de choses établi à cette époque, et nous ne pensons pas que l'on doive attacher à l'agitation qui s'est manifestée à ce sujet d'autre importance que celle qui peut résulter d'une polémique de journaux.

Nos correspondances particulières de Vienne nous font connaître quelques incidents particuliers de la réception faite au prince Napoléon par la population de cette capitale. Une affluence considérable se porte sur tous les points où l'on sait que le prince doit passer, et l'accompagne de ses acclamations. Dans les hautes sphères politiques, le prince Napoléon est l'objet de l'accueil le plus empressé. Son Altesse impériale doit quitter Vienne samedi prochain.

Le général tunisien, Rustem-Pacha, agent du gouvernement du bey, a eu jeudi une longue conférence au ministère des affaires étrangères avec M. de Moustier. L'objet de l'entretien était évidemment de préparer les mesures les plus promptes pour effectuer le règlement de la question financière entre la France et la régence de Tunis, à laquelle se rattachent tant d'intérêts français et étrangers.

Les manifestations anti prussiennes se succèdent dans le Hanovre. Le Journal de Paris raconte, sur la foi de ses correspondants, qu'à l'occasion des opérations du recrutement, un grand nombre de jeunes gens hanovriens se sont présentés portant les couleurs tricolores françaises. Il est bien entendu que nous laissons cette nouvelle sur la conscience du journal qui l'a éditée.

Depuis longtemps les armateurs, les négociants, les assureurs de tous les pays demandaient l'établissement d'un système international de jauge uniforme. Le conseil fédéral de

## FEUILLETON.

8

## VOYAGE

## A LA RECHERCHE DU BONHEUR,

Par M. ARMAND LAPOINTE.

(Suite.)

Il était environ onze heures du matin; le soleil dardait ses plus chauds rayons sur les pentes dénudées de la montagne, et les compagnons de Philippe, sachant que l'instinct de sa conservation l'attachait à leurs côtés, se livraient aux douceurs de la sieste. S'élançant sur un de ces chevaux mustangs dont notre ami Gustave Aimard a raconté la prodigieuse agilité, et fuir avec la rapidité de l'éclair, fut pour le jeune homme l'affaire d'une minute, et lorsque les Mexicains se réveillèrent au bruit des durs sabots de l'animal, résonnant sur le sol pierreux, Philippe était à l'abri des balles ennemies. Deux heures après, son cheval tombait fourbu à l'arrière-garde du convoi français, et, le soir même, notre ami couchait à Xalapa.

Ses déboires n'étaient cependant pas arrivés à leur

terme. La course folle qu'il avait faite, tête nue, sous les rayons incandescents d'un soleil de quarante-cinq degrés, et les émotions violentes de son évasion, lui donnèrent un transport au cerveau, qui dégénéra, le lendemain en vomito-negro. Pour la seconde fois, on le crut mort. Cependant l'infirmier, voulant essayer d'un remède de sa composition qui n'était pas inscrit au Codex, lui fit avaler un demi-litre de rhum cachasse, dans lequel il avait infusé je ne sais quel piment diabolique; la réaction fut telle, que la décomposition du sang s'arrêta immédiatement, et ce qui, en toute autre circonstance, eût dû le tuer, le sauva.

Philippe, entré en convalescence, demanda à rentrer en France. La balafre qui ornait son front, son évasion hardie des mains des Mexicains et son état de faiblesse parlaient bien haut en sa faveur. On lui accorda un congé de six mois, et, sans attendre qu'un navire de transport fût en état de partir, il prit passage sur un bâtiment marchand qui mettait à la voile pour Bordeaux, se jurant bien, dans son for intérieur, de ne jamais remettre les pieds sur la terre mexicaine.

## XVIII.

La destination de ce navire n'avait pas été étrangère à la résolution de Philippe de prendre passage à son bord; en effet, depuis son retour à la santé, les réflexions les plus sérieuses s'étaient condensées dans son

cerveau, et il en était arrivé à conclure que le bonheur consistait tout simplement dans l'absence de la souffrance; théorie qui, d'après lui, impliquait suffisamment l'idée de la satisfaction des légitimes besoins intellectuels et physiques. Or, si son ami, Charles Kerneur définissait le bonheur par ces mots: « Je ne désire rien, donc je suis heureux! » c'est qu'il éprouvait nulle souffrance, et qu'aucune des satisfactions qu'il pouvait légitimement espérer ne lui faisait défaut. Donc, lui, Philippe, savait enfin ce que cachait le fameux *x*, cet inconnu qui reste, pour tant de créatures humaines, un terme insoluble.

Cette découverte acquise, il ne lui restait plus qu'à savoir quelles étaient les légitimes satisfactions qu'il pouvait espérer dans la vie, et, comme son cœur et son intelligence ne l'éclairaient pas suffisamment sur ce point délicat, il avait résolu de s'instruire à l'école de Charles Kerneur. Voilà pourquoi il avait pris passage sur un navire qui le débarquait à vingt-quatre heures de Nantes, et sans l'obliger à séjourner à Paris.

Philippe ne resta à Bordeaux que le temps rigoureusement nécessaire pour obéir aux exigences du commandant de place, c'est-à-dire la moitié d'un jour. Le soir, à huit heures, il prenait la diligence, et le lendemain, à la naissance de la nuit, il arrivait à Nantes. Sa pre-

mière pensée avait été de se rendre immédiatement à Sèvres; mais on ne fait pas impunément pour l'uniforme un voyage transatlantique sur un navire à voiles et soixante-quinze lieues sur la banquette d'une diligence; il se trouva peu présentable, la barbe longue, et couvert de poussière. Au demeurant, un bon dîner et une nuit de repos lui étaient nécessaires. Et puis, M. le baron de Gast voulait bien rentrer pauvre et sous l'uniforme de soldat dans la maison paternelle, mais il voulait y rentrer au grand soleil, devant tout le monde, et non à la dérobée, dans l'ombre de la nuit!

Le lendemain matin, rasé de frais, l'uniforme soigneusement broissé, le bonnet de police sur le coin de l'oreille et montrant à tous la glorieuse balafre qui lui sillonnait la figure, Philippe prit à pied, en longeant la petite rivière, le chemin qui devait le ramener vers le seuil où s'était écoulée son enfance.

La journée s'annonçait radieuse. C'était une de ces matinées d'automne qui ne laissent rien à envier aux plus beaux matins du printemps et de l'été. La rosée de la nuit perlait encore sur chaque brin d'herbe, sur chaque feuille des buissons, et les prismes du soleil levant changeaient toutes ces gouttelettes d'eau en autant de diamants liquides. De chaque fourré d'aubépine, que frappait légèrement la cravache du voyageur, s'élevaient des bandes joyeuses de chardonnerets et de pin-



L'Allemagne du Nord a décidé l'ouverture de négociations avec les principaux Etats maritimes de l'Europe et de l'Amérique, pour donner satisfaction à ce vœu. Les mesures métriques seraient prises pour base du nouveau système.

Le *Hamilton Times*, journal de la province d'Ottawa, est peu rassurant pour les Anglais. Il annonce comme imminente une invasion féniennaise des possessions anglaises de l'Amérique septentrionale.

Trente mille fenians, selon lui, seraient sur le point d'envahir le territoire canadien, sur deux points différents, quoique tous deux rapprochés de la frontière du Niagara. Fort heureusement pour l'Angleterre, qu'un homme averti en vaut deux.

#### ASSASSINAT DU PRINCE MICHEL DE SERVIE.

Le télégraphe nous apporte une grave nouvelle. Le 10, à cinq heures, le prince régnant de Serbie a été assailli à l'improviste par trois individus, tandis qu'il se promenait dans le parc de Topchidéré, et a été tué à coups de revolver. Au moment où l'attentat a été commis, le prince Michel était à côté de sa cousine Anka Constantinovitch. La fille de cette princesse, Katharina, ainsi que le capitaine aide-de-camp Garaschanin et le valet de chambre du prince, ont été blessés. Le prince a été frappé à la tête.

Le télégramme qui porte à l'Europe ces tristes détails ajoute — ce qui se conçoit aisément — qu'une émotion indicible règne dans le pays. On dit que les meurtriers sont les trois frères Radovanovitch. L'un d'entre eux aurait été arrêté, tandis que les deux autres auraient réussi à s'enfuir. Toutes les issues sont gardées et un cordon de sûreté est établi.

Nous rappelons que le prince Michel n'avait pas d'enfant. On croit qu'il avait un fils adoptif, mais ce n'est là qu'un bruit qui n'a jamais été confirmé.

On lit dans une correspondance du *Phare de la Loire* :

Les journaux anglais, très-susceptibles, comme vous le savez, pour tout ce qui touche aux intérêts de l'Angleterre, ont été frappés du nouveau succès remporté par les Russes dans l'Asie centrale et qui constitue une nouvelle étape de l'empire moscovite sur la route des Indes, qui commence à s'ouvrir pour eux. Mais les feuilles de Saint-Petersbourg, non moins susceptibles de leur côté que les feuilles anglaises, toutes les fois qu'il s'agit de leur pays, ont relevé avec vivacité les remarques désobligeantes pour l'ambition des czars faites par ces dernières. La *Gazette allemande de Saint-Petersbourg*, entre autres, considère les craintes de l'Angleterre, du côté de Boukhara,

comme un avertissement et comme une preuve de la nécessité pour la Russie d'apporter une surveillance plus énergique et plus attentive à ses intérêts en Asie. Quant aux organes du vieux parti moscovite, leur langage est encore plus accentué. La *Gazette de Moscou* considère la prise de Samarkande seulement comme un point de départ, et engage le gouverneur-général d'Orenbourg à pousser son premier avantage; la ligne des Etats de Khokhan, de Chiva et de l'Afghanistan lui fournissent les moyens de tirer des conséquences importantes de son précédent triomphe. Comme le fait remarquer d'ailleurs assez justement *l'Invalide russe*, la politique fait une loi à la Russie de marcher toujours en avant, car il faut, dit *l'Invalide*, « prouver aux populations qui nous sont soumises que nous sommes assez forts pour les protéger contre toute tentative hostile. C'est le seul moyen d'inspirer à ces peuples une confiance entière dans nos forces et de leur faire sentir qu'on vit en pleine sécurité sous le sceptre de la Russie. » Voilà qui s'appelle parler en maître ou je ne m'y connais pas, et jusqu'à présent rien n'indique que l'ambition des czars trouve sur son chemin aucun obstacle dans la résistance des populations barbares qu'elle englobe, sauf à se les assimiler plus tard.

Le *Bulletin international* donne les nouvelles suivantes de M. de Bismark :

La santé de M. de Bismark est réellement très-gravement compromise. Nous recevons cette nouvelle de la source la plus sûre.

Le chancelier est sujet à des prostrations de forces qui se renouvellent souvent plusieurs fois dans la même journée, et d'un caractère plus inquiétant que si elles tournaient en évanouissements ordinaires.

Le ministre éprouve également des accès de tremblement nerveux, présentant une grande analogie avec les symptômes précurseurs du *delirium tremens*.

On sait que, sans s'adonner nullement à l'ivresse, M. de Bismark avait pour habitude de se soutenir par les alcools. — Particulièrement à la fin de la journée, l'illustre homme d'Etat ne retrouvait quelque repos et ne luttait contre des insomnies nerveuses auxquelles il était sujet, que par de fortes doses de rhum.

Si contre-indiqué que soit maintenant ce régime pour lui, les médecins sont obligés d'atténuer lentement cette habitude, pour éviter un affaiblissement, qui serait fatal dans l'état du malade.

Il est de notoriété publique à Berlin que, passé une certaine heure de l'après-midi, M. de Bismark cessait de recevoir ses plus intimes amis, pour pouvoir, par des excitants, conquérir le repos, après lequel il retrouvait ses grandes facultés véritablement rafraîchies.

La protestation suivante, portant 7,000 signatures, vient d'être adressée à M. le maire et à MM. les membres du conseil municipal de Lille, qui ont refusé aux Frères des Ecoles chrétiennes, l'allocation qui était votée habituellement.

« A M. le maire et à MM. les membres du conseil municipal de Lille.

» Monsieur le maire,  
» Messieurs,

» C'est avec l'émotion la plus vive qu'une grande partie de la population de Lille apprend le vote par lequel vous avez résolu, le 30 avril, la question des Frères des Ecoles chrétiennes. Ce vote est un arrêt d'expulsion : car, refuser aux instituteurs congréganistes les conditions modestes qu'ils réclamaient, conditions à peine suffisantes pour assurer leur existence matérielle, n'est-ce point indirectement les expulser de cette ville?

» Emus à la pensée de cette fatale conséquence, nous venons protester ici contre cette décision, parce qu'elle n'est pas, nous l'attestons, l'expression de l'opinion publique.

» Notre protestation deviendrait une manifestation, si nous prenions le temps de nous entourer de tous ceux qui se sentent blessés par votre arrêt dans leurs intérêts de famille, dans leurs convictions morales et religieuses, et dans leurs droits de citoyens libres.

» Est-ce justice, après quarante-huit ans de services rendus à la population lilloise avec une abnégation parfaite, de retirer aux Frères leurs mandats d'instituteurs communaux?

» Est-ce justice, de réduire le traitement de ces Frères, qui, non contents du devoir accompli, obéissent encore aux élans de leur charité, en joignant à leurs pénibles travaux d'autres œuvres, comme les écoles d'adultes et les écoles militaires?

» Ont-ils donc renié leur devise : « Liberté égale pour tous, » ceux d'entre vous qui veulent priver tant de braves pères de famille, pauvres et honnêtes ouvriers, de la plus précieuse de leurs libertés : celle de faire élever leurs enfants selon les sollicitations de leurs souvenirs et de leurs sympathies, et selon les prescriptions de leur conscience?

» Nous protestons au nom du progrès de l'enseignement, parce que les concours ont toujours répondu victorieusement pour les Frères, aux attaques d'ignorance et d'incapacité, et que, susciter entre les écoles communales, laïques et congréganistes une noble et sincère émulation, est un sûr moyen de favoriser le progrès.

» Nous protestons au nom des intérêts moraux et religieux de notre population. L'éducation intellectuelle et morale de l'enfant de l'ouvrier, c'est l'avenir de la société; c'est en par-

ticulier l'avenir de notre ville essentiellement industrielle et commerciale, et c'est n'avoir point souci de ses intérêts que de renoncer au concours si dévoué des Frères des Ecoles chrétiennes.

» Nous protestons, enfin, parce que nous avons le ferme espoir d'une révision de votre arrêt, et nous venons la demander.

» Nous vous présentons, messieurs, l'assurance de nos sentiments de parfaite considération.

Pour les articles non signés : P. GODERT.

## Nouvelles Diverses.

Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de S. A. le Prince Impérial, ont quitté le palais des Tuileries, pour se rendre à Fontainebleau.

Le séjour de la cour à Fontainebleau durera probablement plusieurs semaines. Dans l'intervalle, l'Empereur ira passer quelques jours au camp de Châlons.

— Au Corps-Législatif, les discussions actuelles n'ont pas, en dehors des sujets sur lesquels elles portent, un très-grand intérêt. Faut-il attribuer cette absence d'éléments intéressants à la longueur extraordinaire de la session, à la fatigue très-réelle de la Chambre, aux nombreux congés qui sont demandés ? Un peu à tout cela. Après avoir siégé huit mois, les députés ont bien le droit d'aspirer au repos. Aussi croit-on généralement que, les lois de chemins de fer et des chemins vicinaux votées, on passera immédiatement au budget, de façon à pouvoir clore la session le 20 juillet.

Ce procédé aura pour effet de laisser à l'année prochaine plusieurs projets importants, et notamment celui qui concerne les affaires de la ville de Paris. Mais on ne peut pas tout faire, sans remettre la fin de la session au 15 août, — ce qui est bien long, — et encore juge-t-on que, prolonger les séances jusqu'à cette époque, ce serait exposer des projets importants à des discussions hâtées et incomplètes.

— La Chambre sera-t-elle dissoute à l'expiration de cette session ou seulement à l'expiration de ses pouvoirs ? Voilà la question que les députés se posent tous les jours. Nous devons avouer que, dans les déclarations de M. le ministre d'Etat en réponse à M. Garnier-Pagès, on a vu la dissolution très-prochaine. C'est la première fois, en effet, qu'en faisant allusion à ces bruits, M. le ministre d'Etat n'a pas déclaré qu'ils étaient sans fondement.

Quoi qu'il en soit, toutes les commissions travaillent comme si la Chambre actuelle devait discuter toutes les lois dont elles sont saisies. Ainsi la commission qui est chargée du

sons, égayant sa route de leurs chants du matin. A chaque éclaircie de buissons et d'arbres, la Sèvre nantaise lui apparaissait avec ses eaux calmes et limpides, troublées seulement par le vol rapide du martin-pêcheur, qui y traçait, avec son bec, un léger sillage. Dans les champs dépouillés de leur récolte, mais où restait encore le chaume, on entendait les appels de la caille, et, dans la nue, bruissait le chant doux et monotone de l'alouette solitaire.

Philippe, très-ému, se souvint de la fable des *Deux-Pigeons* :

Trançant l'aile et tirant le pied,  
Demi-morte et demi-boiteuse,  
Droit au logis s'en retourna ;  
Que bien, que mal, elle arriva  
Sans autre aventure fâcheuse !...

Sa poitrine aspira bruyamment et avec délices le bon air du pays natal, il baigna ses pieds dans la rosée, et le souvenir du passé disparut de son esprit.

En arrivant au coteau sur le versant duquel était planté le hameau de Sévres, Philippe s'arrêta : il contempla un instant le splendide paysage qu'il avait jadis dédaigné, et s'écria, comme Charles Kerneur le jour de leur départ :

— Mon Dieu, que c'est beau !

Puis il dirigea son regard humide vers la maison de son ami, toujours coquettement ceinte de ses massifs de fleurs et d'arbustes, descendit, en courant, le chemin sinueux qui menait à la rivière et alla frapper à la porte de la cabane du passeur.

— Allons, père Micheneau, mon bon vieux, vite de l'autre côté.

Le bonhomme, tout surpris, laissa choir le filet qu'il raccommodait; mais ce fut vainement que ses petits yeux gris interrogèrent avec curiosité la figure du soldat qui savait si bien son nom : il ne reconnut point, dans ces grandes moustaches, dans ce teint bruni par le soleil des tropiques, son jeune compagnon de pêche d'autrefois, M. Philippe de Gast.

— Bon ! pensa le jeune homme, il paraît que je suis méconnaissable.

Puis, s'adressant de nouveau au passeur, il ajouta : — Conduisez-moi au bas du jardin de M. Charles Kerneur.

Le vieillard fit entendre un hum ! hum ! très-sonore et regarda sournoisement Philippe; mais comme il était neuf heures du matin, et qu'à cette heure de la journée il n'y avait rien à craindre pour les habitants de la maison blanche, il donna quelques coups de son unique aviron, et Philippe descendit au pied du pavil-

lon qu'il avait jadis habité.

— Voici pour boire à ma santé, papa Micheneau, dit-il au vieux passeur en introduisant dans la main calleuse du bonhomme une pièce de cinq francs; mais, une autre fois, ne prenez plus Philippe de Gast pour un voleur !

Le passeur ôta vivement son bonnet, et laissant aller son aviron à la dérive, voulut courir après Philippe; celui-ci était déjà bien loin, riant de bon cœur de la surprise de son ancien ami.

Le père Micheneau revint à sa barque, prit une longue perche et se mit tout pensif à la poursuite de son aviron.

Arrivé en face du perron de la maison, Philippe entendit un accord de piano, puis une voix jeune et bien timbrée chanta la complainte du *Trovatore*; la porte était ouverte, mais le jeune homme hésita à entrer.

— Diable ! se dit-il, il y a ici quelque oiseau que je ne connais pas et, à coup sûr, ma présence subite va l'effaroucher; comment me faire annoncer ?

Au moment où il se posait cette question, une jeune servante apparut au haut du perron; elle poussa un petit cri en l'apercevant, car la présence de Philippe dans le jardin paraissait inexplicable.

— Je demande M. Charles Kerneur, mon enfant ! dit Philippe.

— Je vais prévenir mademoiselle, répondit la fillelette.

Mais le jeune homme ne lui avait pas donné le temps de partir.

— Du tout, du tout, s'écria-t-il, ne dérangez pas mademoiselle, dites-moi seulement si M. Charles Kerneur est à la maison.

— Il chasse la caille dans les champs de la Jaunais, répondit la paysanne tout effarouchée.

— Merci; je vais aller le rejoindre.

Et Philippe, sans plus de façon, enfila le corridor, ouvrit la porte qui donnait sur la route, traversa la parterre et se dirigea vers l'endroit qu'on lui avait indiqué.

Pendant ce temps, la jeune fille restait ébahie sur le seuil; puis, revenue à elle, elle ferma la porte, prit ses sabots dans ses mains et courut vers le salon en criant :

— Mademoiselle ! mademoiselle !

(La suite au prochain numéro.)



projet concernant la ville de Paris, déploie une ardeur infatigable. Mais il y a là, paraît-il, des questions très-déliées, très-difficiles et qui exigent du temps.

— Lors de la discussion des projets de ci-metière, on a reconnu l'inconvénient de faire défendre des questions de tracés par des hommes assurément fort intelligents et fort habiles, mais qui ne peuvent égaler des ingénieurs, tels qu'on en compte parmi les députés qui les attaquent.

— Le *Courrier du Gard* signale une véritable disette d'eau à Nîmes et aux environs. Dans la ville même, la plupart des puits sont à sec; ceux qui donnent encore de l'eau sont assiégés par une foule de personnes, qui attendent longtemps pour obtenir la quantité nécessaire aux besoins du ménage. Dans les environs, on en est réduit à signer des pétitions à l'autorité supérieure pour qu'elle aise à procurer de l'eau.

La compagnie du chemin de fer a mis des wagons à la disposition du public pour transporter gratuitement à Beaucaire les ouvriers qui vont chercher de l'eau et les blanchisseuses qui vont laver leur linge.

— On lit dans la *Charente-Inférieure* :

« La première version qui a été mise en circulation, relativement au prétendu vol de 52,000 francs qui aurait été fait au détriment du receveur particulier de Marenne, se trouve inexacte de tous points.

» Le vol de 52,000 francs n'existe pas.

» Il y a eu une série de détournements successifs s'élevant à une somme d'environ 35,000 francs. C'est pour couvrir le déficit provenant de ces détournements que le caissier prévaricateur aurait simulé un vol et disposé les circonstances du vol supposé de manière à détourner les soupçons. On sait que le coupable est aux mains de la justice. Cette déplorable affaire suivra donc devant les assises son cours régulier. »

— Le *Courrier franc-comtois* nous apporte le récit d'un lamentable désastre :

Les journées des 9 et 10 juin ont été marquées à Besançon par une série d'alertes et de catastrophes.

C'est hier au soir, à trois heures et demie, que le feu a éclaté chez MM. Bugnot-Colladon. Quelques personnes, qui sont à même d'être bien informées, nous ont fourni les détails suivants sur les causes probables qui ont produit la catastrophe.

Un appareil à rectifier l'alcool, fermé hermétiquement, aurait éclaté dans sa partie inférieure et livré passage à une énorme quantité de liquide inflammable. Le liquide projeté sur le foyer des générateurs de vapeur a immédiatement pris feu et une immense explosion s'en est suivie. La partie des bâtiments servant à la fabrication de l'alcool a été embrasée tout entière; en même temps qu'on entendait la détonation, l'incendie se déclarait dans toute l'étendue du bâtiment avec une spontanéité effrayante.

La toiture, soulevée par la projection soudaine des liquides enflammés, a vacillé quelques instants et s'est affaissée sur elle-même avec un grand fracas. On n'a plus vu alors que les poutres et les carcasses du bâtiment que des flammes colorées enveloppaient de toutes parts : des détonations successives se faisaient entendre, presque coup sur coup, à mesure que le feu se communiquait aux vases contenant l'alcool. On aurait cru qu'une poudrière sautait.

On s'est d'abord hâté de couper les tuyaux qui conduisaient le dangereux liquide dans les magasins d'expédition, séparés de la partie embrasée.

Les maisons voisines ont été atteintes ou menacées par le feu, avant même que les habitants eussent pu voir d'où venait le danger et aviser au moyen de s'en garantir. La panique était générale, et, comme il arrive en pareille circonstance, le déménagement a commencé par les fenêtres au milieu d'un tumulte inexprimable.

Ce qu'il y a de plus triste à dire, c'est que les pertes matérielles ne sont pas les seules que nous ayons à déplorer.

Nous donnions hier un peu au hasard et sous toutes réserves le chiffre des morts et des blessés : aujourd'hui, il n'y a plus de blessés, il n'y a que des morts. Quatre cadavres, carbonisés et méconnaissables, ont été retrouvés sous les décombres; les trois blessés qui avaient été transportés hier à l'hôpital, ont succombé pendant la nuit et ce matin.

Nous ne pouvons pas encore estimer même approximativement les pertes occasionnées par ce désastre, ces pertes ne portent pas seulement sur la distillerie de MM. Bugnot-Colladon, elles s'étendent aux maisons voisines qui ont plus ou moins souffert des ravages de l'incendie. L'usine du MM. Bugnot-Colladon est assurée.

Le lendemain, un autre sinistre éclatait à Battant et causait des pertes relativement considérables.

— Les journaux d'Anvers racontent un affreux malheur, accompagné de circonstances tragiques, qui a jeté l'épouvante dans tout un quartier de la ville.

Le Jardin zoologique possède deux magnifiques tigres du Bengale, dont l'un devait être expédié à Londres. Pour prévenir tout accident, on avait enfermé l'animal dans une cage des plus solides, garnie de fortes barres de fer. Or, pendant la nuit, le tigre, par un effort prodigieux, parvint à briser deux barreaux de sa cage, et d'un bond énorme il franchissait, vers trois heures du matin, la muraille qui sépare l'entrée du Jardin zoologique de la gare de manœuvre.

Le premier objet qui s'offrit à sa fureur fut un tombereau de vidangeur qui traversait le passage à niveau de la rue Carnot. D'un saut le tigre se cramponna aux flancs du malheureux cheval, qu'il mordit à la cuisse en tranchant d'un coup de dent les sangles qui l'attachaient au véhicule. Le conducteur, qui s'était d'abord sauvé sur le dos de sa monture, se réfugia sous le tombereau, et reçut un coup de griffe à la jambe. Pendant ce temps, le cheval, fou de douleur, s'était mis à fournir une course désordonnée vers le marché Saint-Jacques.

Ici arriva le déplorable événement que raconte l'*Escaut*.

« Un homme, un jardinier, nous dit-on, débouchait en ce moment par la rue St-Jacques. A peine le tigre, qui arrivait sur les traces du cheval, l'eût-il aperçu qu'il se jeta sur le malheureux et, lui labourant la poitrine et les jambes de ses puissantes griffes, le saisit à la gorge, et d'un épouvantable coup de dent lui fit une blessure mortelle. L'homme ne donnant presque plus signe de vie, le tigre le traîna encore à une distance de plusieurs mètres, et, abandonnant sa victime, fit ensuite irruption dans la cour Sainte-Anne, où son apparition causa une terreur indescriptible. Là cependant devaient s'arrêter ses exploits.

» L'alarme avait été donnée. Le directeur du Jardin zoologique, M. Vekemans, sortit avec son personnel, et rejoignit l'animal au coin du marché Saint-Jacques, près de la maison Verstrepren.

» Arrivé à la rue Sainte-Anne, M. Vekemans, avec l'aide de quelques voisins, parvint à faire entrer le tigre dans l'impasse Sainte-Anne, dont on barricada l'entrée après y avoir installé une trappe, afin d'essayer de reprendre l'animal vivant. M. Vekemans, les voisins et les gardiens pénétrèrent ensuite dans l'impasse par les maisons attenantes avec l'intention de refouler le redoutable fugitif vers l'entrée.

» L'animal s'était tout d'abord couché contre la porte de l'atelier du sculpteur de Braeckeleer qui donne sur l'enclos; puis, ayant aperçu sur le toit un des hommes qui le pourchassaient, il s'était élancé sur une toiture contiguë, mais plus basse que la première, et sur laquelle M. Vekemans et ses compagnons l'aperçurent en entrant dans la cour, dans une attitude des plus menaçantes. Ces

messieurs se tenaient masqués derrière deux portes. Tous les quatre étaient armés de fusils. Aussitôt leur apparition, l'animal descendit lentement de la toiture et s'avança vers eux, dans l'intention visible de les attaquer. Arrivé à environ quatre mètres de distance, il se coucha comme pour bondir sur ses antagonistes. Le signal de faire feu fut donné par M. Vekemans et trois coups partirent successivement; le premier ne paraissait pas l'avoir touché, le second porta et fit faire à l'animal un mouvement de recul, le troisième le blessa mortellement. Il atteignit cependant, en chancelant, l'entrée de l'enclos où M. de Braeckeleer l'acheva par un dernier coup de feu.

» Les témoins de cette scène émouvante rendent hommage au sang-froid et au courage déployés dans cette triste circonstance par MM. Vekemans, de Braeckeleer, et par le personnel du Jardin. C'est grâce à leur dévouement qu'on n'a pas eu d'autres malheurs à déplorer.

» La malheureuse victime a été transportée à l'hôpital, où elle est morte vers six heures du matin. Les principales blessures étaient à la gorge, à la tête et aux jambes. »

D'après l'*Escaut*, ce malheureux est mort sans avoir prononcé un seul mot. Il paraissait âgé de soixante à soixante-cinq ans.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

M<sup>lle</sup> Dejaret, que nous avons annoncée, jouera sur notre scène mercredi prochain.

Les journaux d'Angers publient la lettre suivante de M. le directeur de l'École normale, dans laquelle lettre est constaté le succès d'un enfant de notre ville à l'exposition de Paris.

« Angers, le 9 juin 1868.

» Monsieur le Rédacteur,

» Dans le numéro du 6 juin de votre estimable journal, où vous donnez, d'après le livret officiel, les noms des artistes angevins qui ont exposé cette année au salon des Champs-Élysées, vous avez omis involontairement le nom de M. Perdriau, professeur de dessin à l'École normale d'Angers et à la pension de M. Chevrollier.

» M. Perdriau est inscrit ainsi au livret officiel : « Vincent Perdriau, né à Saumur, demeurant à Angers, rue des Lices, 31, et à Paris, rue de Bruxelles, 20 : *Portrait de M. le comte de Nogent.* »

» Permettez-moi de réclamer de votre bienveillance si bien connue, et surtout de votre impartialité, la rectification d'un oubli involontaire de votre part.

» Nos élèves de l'École normale, qui sont heureux et fiers du succès de leur professeur, vous seront reconnaissants de faire immédiatement droit à la réclamation que j'ai l'honneur de vous adresser, et qui m'offre l'occasion de témoigner publiquement ma gratitude à un excellent professeur qui donne à nos jeunes gens des soins si intelligents et si dévoués.

» Agréer, etc.

» Le directeur de l'École normale primaire d'Angers, E. PIBOEN. »

Le *Figaro* annonce que le lot de 150,000 fr. de la loterie des Enfants-Pauvres (numéro 2,866,996), a été gagné par un coiffeur de Bressuire.

*Destruction des larves de hannetons ou vers blancs.* — Lorsqu'on met la charrue dans une luzerne, la faire suivre de dindons qu'on aura laissés à jeun à dessein : ils détruiront tous les vers blancs mis à découvert.

On peut encore semer à la fin de l'été sur le champ empesté de vers blancs du colza (50 litres par hectare). Vers la fin de l'automne, le colza est enterré par un labour profond : le contact du colza pourri fait pourrir les larves de hannetons.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Les télégrammes de Belgrade sont d'accord pour enlever tout caractère politique à l'odieuse assassinat du prince Michel de Serbie. L'enquête qui a été commencée a démontré que l'attentat a été un acte de vengeance. Ainsi que nous l'avons annoncé, le père et les deux fils Radovanowitz sont les auteurs du crime; le père et l'un des fils ont été arrêtés; plusieurs autres arrestations ont été faites; les personnes arrêtées ont été poursuivies par le peuple en fureur.

La tranquillité n'a pas été un seul instant troublée dans le pays. L'état de siège a cependant été proclamé; les rassemblements ont été interdits; les troupes ont été consignées et mises sur le pied de guerre. Mais ces précautions paraissent plutôt avoir été prises contre les agitateurs qui pourraient venir du dehors.

Le prince Michel était fort aimé de son peuple. Aussi l'émotion de la population est-elle extrême. Un deuil de six mois a été ordonné.

Le prince, ne laissant pas d'héritier connu, un gouvernement provisoire, composé des ministres Marinovitz, Leschianin et de M. Petrovitz, a été constitué. La Skauptchina a été convoquée pour le mois de juillet.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

### DU CHAUFFAGE PAR LE GAZ.

L'usage du gaz pour le chauffage des habitations et la cuisine, pénètre chaque jour de plus en plus dans les habitudes des habitants de Saumur, qui ont compris les avantages incontestables qu'offre ce mode de chauffage.

Il est possible que le gaz soit plus cher que le bois, le coke et le charbon, mais, employé de telle ou telle façon il peut présenter une économie notable et, dans tous les cas, éviter des pertes de temps et supprimer les soins que l'on est obligé de consacrer à l'entretien des autres chauffages.

Avec le gaz, cinq minutes suffisent pour faire bouillir une tasse d'eau et même un litre de lait, il ne faut qu'un quart d'heure pour rôtir un poulet.

Une fois qu'un objet est placé sur le feu on peut l'abandonner des heures entières avec la certitude qu'il cuira toujours avec la même régularité.

On remarquera d'ailleurs qu'avec l'emploi du gaz pour le chauffage, la cuisine reste toujours d'une extrême propreté sans aucun soin et qu'on n'a plus à redouter la fumée produite par la combustion du bois non plus que les miasmes délétères qui s'échappent du charbon.

Le gaz est surtout économique comme chauffage en ce que l'on peut instantanément obtenir le degré de chaleur dont on a strictement besoin et éteindre de suite.

Avec les autres combustibles, pour avoir assez de calorique, on est obligé d'en produire beaucoup trop. C'est pourquoi le bois par exemple, de beaucoup meilleur marché pour un chauffage en grand, devient plus cher que le gaz pour produire des quantités de chaleur relativement moindres.

Les premières livraisons de l'édition illustrée que publie l'honorable M. GARNIER-PAGÈS de son *Histoire de la Révolution de 1848* sont en vente dans toutes les Librairies.

Cette publication, qui ne comprendra pas plus de 90 à 100 livraisons à 10 c., mettra à la portée de tous cette intéressante histoire de faits contemporains, dont le prix élevé l'avait jusqu'à ce jour rendue seulement accessibles aux classes riches.

L'honorable personnalité de l'auteur, ses anciennes fonctions de membre du Gouvernement provisoire et de ministre, donnent à cette œuvre un cachet d'honnêteté et de véracité qui lui ont valu l'estime de tous les partis.

P. GODET, propriétaire-gérant.



# JOURNAL DES DEMOISELLES (36<sup>e</sup> Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

## TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1<sup>er</sup> et le 16 de chaque mois.

**La Violette**, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

**La Bleue**, avec 30 Gravures — total 48 par an — et 8 pages de Modes, Chronique, etc.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

**La Verte**, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions ; plus, chaque mois, une Planche de Patrons à découper, à pièces indépendantes :

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1<sup>er</sup> janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (46<sup>e</sup> année).

# LA POUPEE MODÈLE

## Journal des Petites Filles

CINQUIÈME ANNÉE.

LA POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des quatre 1<sup>res</sup> années forme quatre beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 15 novembre.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

## A VENDRE

En totalité ou par parties.

### PETITE PROPRIÉTÉ

Commune de Saint-Lambert-des-Lévées,

Dépendant de la succession de M<sup>me</sup> Malvert.

Elle consiste en : logements pour l'habitation et le fermier, et 1 hectare 77 ares 90 centiares de terre, prés, jardin, saulaies.

S'adresser à M. BERGE, place Saint-Pierre, ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (258)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

## A VENDRE

### OU A LOUER DE SUITE,

UNE MAISON, entre deux jardins, située à Saumur, rue du Presbytère, près les Récollets et le Jardin des Plantes ; quatre pièces au rez-de-chaussée, cinq pièces au premier, mansardes, greniers, remise, écurie, hangar, serre-bois, pavillon, jardin bien planté, bassin, très-belles caves. S'adresser à M. BOUDENT, au Vau-Langlais, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

## A VENDRE

OU A AFFERMER

### UNE MAISON D'HABITATION

Avec écuries, remises et autres servitudes, et un jardin bien affrui et attenant, d'une contenance de 75 ares.

Le tout situé à 16 kilomètres de Saumur, près la gare de Varennes. S'adresser rue Traversière, 3, Saumur. (238)

## A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX VOITURES : un coupé à patente et un dog-cart à patente, le tout presque neuf. S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

UN FONDS DE CAFÉ Avec billard et ses accessoires, Dans un bon quartier de la ville. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE

AUX ENCHÈRES

Le dimanche 14 juin 1868, à deux heures, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans les anciennes écuries de l'École, rue Beaurepaire, à Saumur, appartenant aujourd'hui à M. Combier, à la vente publique de 50 bat-flancs, crèches, bateaux, poteaux, séparations, etc., etc., en totalité ou en détail. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le lundi 15 juin 1868, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans les magasins occupés autrefois par MM. Balazard et Fouquet, quincailliers à Saumur, place de la Bilange et ensuite rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la faillite du sieur Eugène Fouquet, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, matelas, couvertures, traversins, couvre-pieds, draps, effets, table de nuit, table ronde et autres, glaces, chaises en fer et en bois, batterie de cuisine, charrette à bras, diable, quatre tonneaux de clous à ardoises et pontons, trente-quatre douzaines de soleils, quinze grosses de pétards, chandelles romaines, fusées volantes, bombes et autres pièces d'artifices, verres, lanternes vénitienne, etc., foin, paille, quantité de caisses, tonneaux et paquets d'emballages.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

## VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le mercredi 17 juin 1868, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans l'ancien magasin de M. Fouquet, place de la Bilange, à Saumur, à la vente publique aux enchères de marchandises dépendant de la faillite du sieur Louis Barat, marchand colporteur à Doué, à la requête de M. Poulet, avoué à Saumur, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Coutil pour lits, toile, siamoise, coutil pour pantalons, toile à matelas, toile à sacs, doublures et autres marchandises.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

## EAUX MINÉRALES DE MARTIGNÉ-BRIAND.

Ouverture le 15 juin.

M. FOYER, Maître d'hôtel,

Prévient sa nombreuse clientèle, qu'une voiture sera tous les jours à la disposition de ses pensionnaires pour se rendre à la fontaine. (261)

## APPAREIL SYPHON-AIGUILLE

Pour faire soi-même

l'Eau de Seltz et la Limonade gazeuse.

C. MAYER, breveté, PARIS.

Cet appareil est le plus simple, le plus maniable, le plus commode et le meilleur marché de tous ceux inventés jusqu'à ce jour. Un enfant de cinq ans peut faire l'Eau de Seltz.

L'Appareil et les Poudres à eau de Seltz se trouvent à Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicier, rue du Portail-Louis.

## A LOUER

Présentement,

SECOND ETAGE, comprenant sept pièces, rue Beaurepaire.

S'adresser à M. MONNEREAU, négociant. (200)

## A LOUER

Présentement,

PORTION DE MAISON, Grand'Rue.

S'adresser à M<sup>me</sup> LELONG. (267)

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

Rue Saint-Jean, n<sup>o</sup> 54, à Saumur.

## MAGASIN DE TAPISSERIE

et vente de meubles.

M. KAPP, ayant travaillé depuis six ans comme 1<sup>er</sup> ouvrier tapissier, chez M. Voisine, marchand de meubles à Saumur, vient de s'établir avec M. Pérare, son beau-frère.

Ils ouvriront leur magasin dans les premiers jours de juin, rue Saint-Jean, 54. (256)

## SIMONEAU INVENTEUR DU BANDAGE

A PELOTE ANATOMIQUE, pour le maintien et la guérison des Hernies, garanti à 8, 12 et 15 fr. — Auteurs d'ouvrages sur les Descentes, Varices, Hémorrhoides, et envoi franco du Résumé. Instruments de Chirurgie, Ceintures en tous genres, Pessaires, Bas, Sondes, etc. — Place de l'Odéon, 5, près du théâtre, Paris.

Maison fondée depuis 25 ans. Médaille d'honneur.

## FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Médailles aux expositions universelles de 1855 et 1862 et aux expositions de Dijon et de Toulouse de 1858.

## BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES,

Chirurgiens-Herniaires, rue de la Banque, 46, à Paris.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier et bandagiste, rue Saint-Jean, 47.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. Lardeux se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus convenable à chaque hernie ; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète. — PRIX MODÉRÉS. (247)

## HISTOIRES

DU

## VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 11 JUIN.			BOURSE DU 12 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	70 50	»	»	70 50	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	100 50	» 30	»	100 80	» 30	»
Obligations du Trésor. . . . .	485	»	»	485	»	»
Banque de France. . . . .	3162 50	»	7 50	3170	»	7 50
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1510	»	»	1505	»	5
Crédit Foncier colonial. . . . .	430	»	10	415	»	15
Crédit Agricole. . . . .	657 50	»	2 50	660	»	2 50
Crédit industriel. . . . .	650	»	»	648 75	»	1 25
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	306 75	11 25	»	313 75	10	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	723 50	»	2 50	720	»	2 50
Orléans (estampillé). . . . .	885	» 5	»	882 50	»	2 50
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1215	1 25	»	1212 50	»	2 50
Est. . . . .	550	»	»	548 75	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	933 75	1 25	»	932 50	»	1 25
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	598 75	»	1 25	595	»	3 75
Ouest. . . . .	565	» 50	»	560	»	5
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1492 50	17 50	»	1480	»	12 50
Canal de Suez. . . . .	447 50	2 50	»	442 50	»	5
Transatlantiques. . . . .	415	»	2 50	415	»	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	52 05	» 05	»	52 40	» 35	»
Autrichiens. . . . .	561 25	»	1 25	562 50	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	377 50	»	1 25	376 25	»	1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	44	»	1	43 50	»	50
Romains. . . . .	43	1	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	323 75	8 75	»	326 25	2 50	»
Saragosse. . . . .	80	»	»	78 75	»	1 25
Séville-Xérés-Séville. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne. . . . .	66 25	»	75	65	»	1 25
Compagnie immobilière. . . . .	137 50	2 50	»	139	1 50	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	336	»	»	337 50	»	»
Orléans. . . . .	327	»	»	327 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	337 50	»	»	342 50	»	»
Ouest. . . . .	324	»	»	324 50	»	»
Midi. . . . .	323	»	»	323	»	»
Est. . . . .	319 75	»	»	320	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.